



PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'alimentation
Pôle inspections de Strasbourg
14 rue du Maréchal Juin
CS 31009
67070 STRASBOURG CEDEX

Compte rendu du Comité de pilotage dédié à la Sharka en Alsace

Date : 8 mars 2019

Lieu : FREDON - Sélestat

Participants : Cf. liste jointe

La présidence du comité est assurée par Isabelle MAURICE, chef du pôle Inspections mutualisées au SRAL – DRAAF Grand Est.

Introduction

Isabelle MAURICE accueille et remercie les participants pour leur présence. En avant-propos, elle informe le comité de l'évolution de la réglementation européenne à partir de décembre 2019. Le statut de la Sharka n'est pas encore décidé. Enfin, un tour de table est réalisé.

Bilan des prospections 2018 par Corinne BIRGAENTZLE – FREDON Alsace (cf. pdf)

Corinne BIRGAENTZLE rappelle les sources de financement des missions de la FREDON sur la Sharka : certaines missions sont financées à la fois par l'État et par la profession via l'Association des Producteurs de Fruits à Noyaux d'Alsace (APFNA) (50/50) et d'autres entièrement financées par l'État. En 2018, 84 jours de prospection ont été cofinancés par l'APFNA et l'Etat.

Corinne BIRGAENTZLE présente ensuite les résultats de la prospection de 2018. Dans les foyers de Westhoffen, Bennwihr, Roppenheim et Steinsoultz et en zone indemne, 181 ha de parcelles et 20,7 km de haies ont été prospectés, pour un total de 282 échantillons positifs à la Sharka. Par ailleurs, aucun cas de Sharka n'a été détecté en zone indemne et dans le foyer de Steinsoultz, ce qui est une première. Marion DELAME précise que l'année 2018 a été marquée par un faible taux de contamination dans l'ensemble de la région, à l'exception du secteur de Flexbourg, non prospecté depuis longtemps, où les contaminations étaient concentrées. Cette baisse des contaminations peut être due à un assainissement des vergers en 2017 ou aux fortes chaleurs observées dès le mois de juin en 2018. La faible contamination de 2018 a également permis aux prospections d'être plus rapides (moins de prélèvements à faire), et ainsi d'augmenter les surfaces prospectées par rapport à ce qui était initialement prévu. Philippe JACQUES demande si, lorsqu'il y a des jours en trop dans le cofinancement, ceux-ci sont réaffectés à d'autres missions de la FREDON. Isabelle MAURICE répond que non, tous les jours affectés à la Sharka sont systématiquement consommés pour les prospections. Corinne BIRGAENTZLE précise même que le bilan des jours est généralement positif, et financé par le SRAL.

Le problème des haies, difficiles à gérer à cause des rejets nombreux, est ensuite abordé. Philippe JACQUES demande à ce qu'un rappel des produits à utiliser soit fait dans le courrier de notification envoyé aux propriétaires de végétaux contaminés. Marion DELAME répond que ce ne serait pas très utile car les propriétaires de haies sont très majoritairement des particuliers, qui ne peuvent donc pas employer ces produits. Ces derniers n'ont généralement pas plus les moyens techniques pour arracher leurs haies. Isabelle MAURICE précise que, en cas de problème, un renvoi peut être fait vers les professionnels situés à proximité, mieux équipés et ayant intérêt à ce que les végétaux contaminés soient bien arrachés, à condition qu'il n'y ait pas querelle de voisinage. Sinon, les communes peuvent parfois

intervenir. Il est important que des solutions collectives soient trouvées dans les foyers. Philippe JACQUES demande alors si un suivi des rejets est mis en place les années suivantes. S'il y a rejets, ces derniers étant très appétents, c'est pire que si l'arbre était resté. Isabelle MAURICE répond que non, même si ce serait bien. Une sorte de suivi est réalisé via les prospections ultérieures. Pierre BADER demande si utiliser la javel est efficace. Hervé BENTZ et Philippe JACQUES proposent de tester.

Corinne BIRGAENTZLE présente ensuite le bilan de la prospection financée par l'Etat et comprenant les environnements de pépinière, le foyer de Wissembourg et les parcelles clôturées. La prospection des parcelles clôturées est une prospection à part, nécessitant beaucoup de travail préparatoire pour contacter les propriétaires. Isabelle MAURICE précise qu'en 2018, le SRAL a envoyé un courrier aux propriétaires n'ayant pas donné suite aux courriers de la FREDON les années précédentes, les invitant à prendre rendez-vous avec la FREDON pour faire prospecter leur parcelle. Pour ceux n'ayant toujours pas répondu, un recommandé leur a été envoyé pour leur fixer directement rendez-vous avec Marion DELAME. Cette dernière précise que pour la grande majorité, les propriétaires n'avaient pas répondu car ils ne se pensaient pas concernés. Tous ces propriétaires ont été informés de leur obligation de faire prospecter leur parcelle et un contact a été pris pour 2019.

Bilan des suites 2018 par Marion DELAME – SRAL (cf. pdf)

Marion DELAME présente l'état d'avancement des suites données aux prospections. Entre juin et octobre 2018, 154 courriers d'arrachage ont été envoyés pour les 328 cas positifs recensés en Alsace. Un premier contrôle des arrachages a été réalisé en octobre par le SRAL et en novembre par la FREDON : seuls 55 % des arrachages demandés ont été réalisés. Un courrier de relance en recommandé a été envoyé aux propriétaires n'ayant pas procédé à l'arrachage des végétaux contaminés, leur rappelant la procédure en cas de non-respect des consignes. Un deuxième contrôle des arrachages a été réalisé en décembre et en janvier, permettant d'atteindre un taux d'arrachage de 91 %. Une relance par téléphone a été faite en février. Un troisième contrôle sera réalisé mi-mars pour constater les derniers arrachages. Aujourd'hui, seuls deux propriétaires de haies restent injoignables. Les mairies des communes concernées seront probablement sollicitées pour procéder à l'arrachage.

Etienne BINNERT demande quelle est la position de l'Etat par rapport à la circulation de végétaux étrangers. Isabelle MAURICE répond que via le passeport phytosanitaire européen les végétaux sont libres de circuler. Elle rappelle cependant qu'il est nécessaire de surveiller les jeunes plants et qu'en cas de contaminations multiples sur un même lot, il faut le signaler au SRAL pour qu'une enquête soit menée sur l'origine de la contamination. Du côté des professionnels, Philippe JACQUES précise que certaines variétés, comme les prunes bleues, ne sont pas produites en France. Il déconseille néanmoins l'achat de matériel en Allemagne, mais sait que les professionnels y sont souvent à la recherche de matériel végétal de meilleure qualité génétique. Hervé BENTZ souligne que, d'après les suivis réalisés au VEREXAL, il est aussi risqué d'acheter un plant en France qu'en Allemagne. Le plus risqué c'est le greffage à façon. Etienne BINNERT rappelle qu'il a toujours fortement déconseillé cette pratique au sein de la fédération. A l'inverse, Pierre BADER, précise qu'il fait une commande groupée de greffons pour l'association tous les ans chez un pépiniériste Allemand, Lodder, avec lequel il n'a jamais eu de soucis. Il achète principalement des pommes et une centaine de pruniers. Il a déjà essayé de contacter des pépiniéristes français, cependant ces derniers refusent de fournir de petites quantités.

Projet Interreg V Invaproject par Hervé BENTZ – VEREXAL (cf. pdf)

Hervé BENTZ présente le projet Interreg développé avec les Allemands et les Suisses visant à valider des techniques de détection fiables et faciles et à tester du matériel végétal résistant. Le projet a pris fin en 2018. Un des objets de l'étude était de comparer deux techniques de détection : le Flashkit et l'Amplify 8 RP. L'Amplify 8 RP détecte mieux les cas positifs mais il détecte également des faux positifs et il est plus cher. Il n'est donc pas intéressant pour les professionnels.

Suite à la découverte en 2017 d'un cas de Sharka sur un arbre en bordure de verger à Innenheim, des prélèvements asymptomatiques ont été faits sur les arbres environnants. Les résultats étaient négatifs. Isabelle MAURICE précise que le quetschier étant symptomatique, faire des prélèvements asymptomatiques est inutile : s'il n'y a pas de symptômes visibles, le Flashkit reviendra forcément négatif. Néanmoins, Hervé BENTZ conseille de faire un Flashkit lors de la plantation sur les racines par lots de 10 plants. La méthode étant assez sensible, si un arbre est contaminé parmi les 10 testés, le résultat sera positif.

Bien que le projet Invaproject soit fini, des typages de souche seraient toujours possible au laboratoire allemand, mais il faudrait payer. Marion DELAME indique que le projet SharkaGest soumis à FranceAgriMer l'année dernière n'avait pas été accepté pour des raisons budgétaires. Cependant, il a été soumis de nouveau cette année, sous le nom SharkSecure, et soutenu par l'expert national arboriculture Bertrand BOURGOIN. Le verdict devrait tomber bientôt. Une partie des travaux financés par ce projet a tout de même été entamée. La FREDON Lorraine et l'AREFE ont planté en 2018 une parcelle de mirabelliers, avec des quetschiers comme témoin sensible, dans une zone fortement contaminée par la Sharka, pour étudier le comportement de jeunes plants de mirabelliers face à la maladie. Par ailleurs, Sylvie DALLOT de l'INRA de Montpellier a tout de même réalisé les typages de souche sur des échantillons prélevés en 2017. D'après les résultats, la souche D est présente partout, les souches M et REC sont localisées dans le foyer de Westhoffen, avec quelques cas de coinfection. Isabelle MAURICE alerte sur le danger des coinfections qui peuvent

aboutir à des souches recombinées plus virulentes. Hervé BENTZ précise qu'un suivi est réalisé en Allemagne dans une zone fortement contaminée par les souches D et REC et où aucune forme de lutte n'est pratiquée. Contre toute attente, l'évolution de la maladie est très lente. Cependant, la souche REC fait des dégâts sur fruits de variétés tolérantes, ce qui pose problème en Allemagne.

Hervé BENTZ présente ensuite les résultats du suivi des 5 parcelles professionnelles en expérimentation. En 2018, les taux de contamination ont été très inférieurs à ceux observés habituellement. Cela peut être dû à la faible expression des symptômes cette année. Néanmoins, cela montre qu'une bonne éradication régulière des arbres infectés peut maintenir la maladie à un bruit de fond, même si le seuil des 10 % était atteint la première année d'observation. Philippe JACQUES présente une synthèse des quatre années de l'expérimentation. A partir des résultats obtenus, une date optimale d'observation des symptômes a pu être calculée. Si le 1^{er} passage a lieu moins de 40 jours après la floraison, plus de cas positifs seront détectés au 2^{ème} passage. A l'inverse, si le 3^{ème} passage a lieu plus de 70 jours après la floraison, aucun cas positif n'est détecté. La date optimale pour observer des symptômes est située entre 55 et 65 jours après floraison, soit entre le 10 et le 20 juin pour une date de floraison moyenne le 16 avril.

Prospection 2019 par Corinne BIRGANTLE – FREDON et Marion DELAME – SRAL (cf. pdf)

Les journées moniteurs sont reconduites pour l'année 2019 avec 2 jours dans le Bas-Rhin et 1 jour dans le Haut-Rhin. Les dates sont fixées au 14 et 15 juin dans le Bas-Rhin et au 6 juin dans le Haut-Rhin. Etienne BINNERT est convaincu que ces journées de prospections encadrées sont importantes mais déplore que certaines personnes dans la fédération s'y opposent. Pour rappel, les prospections lors de ces journées sont réalisées à la fois dans des vergers professionnels mais également dans des vergers familiaux.

Corinne BIRGAENTZLE présente les conclusions du groupe de travail qui s'est réuni le 27 février pour programmer les prospections de 2019. La part de cotisation de l'APFNA s'élève à 11 000 € pour un budget global de 22 000 € pour 2019. Le coût de la prospection FREDON augmente de 4 % et passe à 248 €/jour. En 2019, 89 jours de prospection pourront donc être cofinancés par l'APFNA et l'Etat. Lors du groupe de travail, il a été décidé de ne faire plus qu'un seul passage en verger expérimental sur le budget cofinancé, en plus du passage réalisé par le VEREXAL. Les 6 jours gagnés sur la prospection en verger expérimental sont donc ajoutés à la prospection en foyer, soit un total de 77 jours. Dans les foyers de Westhoffen et Bennwihr, les journées de prospection par les moniteurs sont organisées dans des zones à fortes densités de parcelles positives. La prospection FREDON, quant à elle, cible en priorité les parcelles positives entre 2013 et 2018, celles non prospectées depuis 2 à 3 ans et celles situées dans un secteur indemne permettant potentiellement de réduire la taille du foyer.

Cependant, les surfaces à prospecter ne sont pas adaptées aux capacités réelles. Marion DELAME présente donc une proposition de modification des zones prospectées pour être plus proche du réalisable. Sur le foyer de Westhoffen, la zone à prospecter lors des Journées moniteurs est réduite pour se concentrer uniquement sur les parcelles positives (50 ha), le reste est basculé en priorité 1 de la prospection effectuée par la FREDON. Les mailles AW59 et AX59 restent en priorité 1, car non prospectées depuis 2016. De même, les mailles AY60 et AY61 restent en priorité 1 pour permettre de réduire la taille du foyer si aucun cas de Sharka n'est détecté. Une analyse de risque sera faite sur les parcelles positives entre 2013 et 2018 pour ne prospecter que 14 ha sur les 20 ha. Les mailles AX60 et AX61 passent en priorité 2 car elles ont été prospectées en 2018. Sur le foyer de Bennwihr, la zone à prospecter lors de la Journée moniteurs est augmentée pour atteindre les 25 ha habituellement réalisés. Les mailles AQ115 et AR115 sont conservées en priorité 1, car elles n'ont jamais été prospectées. Les mailles AO113, AP113 et la partie nord de AP114 sont basculées en priorité 2 car elles n'ont pas été prospectées depuis 2017, et les mailles AO114 et AP114 sont en priorité 3 car elles ont été prospectées en 2018.

Pour la zone indemne, les communes prospectées il y a 7 ans sont faites en priorité. Tagsdorf et Zaessingue sont choisies car elles sont situées à proximité l'une de l'autre et permettent de rentabiliser au maximum la journée de prospection.

Informations diverses

Pour 2019, la prospection de la zone Nord Alsace autour de Wissembourg sera ajustée à celle réalisée en Moselle. Seul un périmètre de 1 000 m autour des parcelles de professionnels sera surveillé.

Le FMSE applique désormais l'arrêté ministériel du 17 mars 2011 à la lettre, seuls les professionnels ayant plus de 4 arbres contaminés et ayant arraché avant le 31 octobre, attestation à l'appui, seront indemnisés. Il est important de signaler au SRAL les parcelles concernées pour que le constat d'arrachage soit établi.

La réglementation européenne évolue. A la fin de l'année, l'arrêté ministériel relatif à la Sharka sera abrogé. Pour que les mesures de lutte continuent, il faut que la profession s'organise pour faire remonter les besoins au ministère (via la FNPF par exemple).

Conclusion

Isabelle MAURICE remercie les participants à ce comité de pilotage pour leur participation.

Liste des participants

Invités présents :

APFNA et Chambre d'Agriculture : Philippe JACQUES, conseiller ;
DRAAF-SRAL : Isabelle MAURICE, chef de pôle ; Marion DELAME, inspectrice ;
Fédération des Producteurs de Fruits 67 : Étienne BINNERT, secrétaire – trésorier ;
Fédération des Arboriculteurs 68 : Pierre BADER, président ;
FREDON Alsace : Corinne BIRGAENTZLE, responsable technique ;
JA68 : Guillaume STOFFEL, Secrétaire général adjoint, responsable installation ;
VEREXAL : Hervé BENTZ, responsable de la station.

Invités absents :

Confédération paysanne, Coordination rurale, DDT67, DDT68, DREAL, FDSEA 67, FDSEA 68, FRSEA, JA67, Union national des entreprises du paysage